

*Pour diffusion immédiate*

## ***Intoxications au CO et au NO<sub>2</sub> dans les arénas***

### **La Direction de santé publique demande à la population de faire preuve de vigilance**

**Trois-Rivières, le 19 janvier 2012** – Selon une étude menée par la Direction de santé publique (DSP) de la Mauricie et du Centre-du-Québec au cours de deux dernières années, 40 % des arénas de la région ne disposent pas des moyens essentiels pouvant assurer un air de qualité pour les travailleurs et usagers. D’ici à ce que les arénas se soient tous dotés de l’ensemble des moyens de prévention et de contrôle, la population est encouragée à demeurer vigilante afin de reconnaître les symptômes pouvant survenir et, s’il y a lieu, réagir rapidement et adéquatement.

#### **Une démarche préventive de la DSP**

Depuis plusieurs années, on dénombre au Québec des cas d’intoxication au monoxyde de carbone (CO) et au dioxyde d’azote (NO<sub>2</sub>) dans les arénas. Afin d’éviter de tels cas sur son territoire, la DSP a entrepris une tournée visant à sensibiliser les gestionnaires des 30 arénas de la région. Le but visé était de s’assurer que ceux-ci mettent en place et maintiennent un programme de surveillance de la qualité de l’air afin de protéger la santé de la population et des travailleurs.

À la suite de ces visites, des rapports détaillés ont été envoyés à chaque aréna. Ils contenaient des recommandations adaptées à chacun, en fonction des lacunes préalablement identifiées. Ces recommandations visaient principalement l’entretien de la surfaceuse, la ventilation, l’utilisation de détecteurs de CO et de NO<sub>2</sub> et l’instauration de procédure écrite pour les situations d’urgence.

De plus, deux outils ont été préparés par la DSP et mis à la disponibilité des arénas : une affiche de sensibilisation décrivant les symptômes d’une intoxication au CO et au NO<sub>2</sub> à l’intention des utilisateurs et spectateurs, de même qu’une procédure de vérification et d’évacuation en cas d’intoxication au gaz pour les travailleurs.

## **Comment reconnaître une intoxication?**

Il s'avère important de savoir reconnaître les symptômes d'une intoxication au CO ou au NO<sub>2</sub> afin de réagir rapidement, car ces gaz ne sont pas perceptibles sans détecteurs. Les symptômes d'une intoxication au CO, pouvant apparaître très rapidement voire même dans les minutes suivant l'exposition, sont des maux de tête, des étourdissements, des nausées et vomissements, de la difficulté à respirer, ressentis en fonction de la concentration et de la durée d'exposition au gaz.

Dans le cas du NO<sub>2</sub>, les personnes peuvent éprouver une irritation des yeux et de la gorge, de la toux légère, de l'essoufflement, des douleurs à la poitrine, avoir des crachats pouvant être teintés de sang, souffrir d'œdème pulmonaire et d'asthme réactionnel. Ces symptômes peuvent apparaître jusqu'à 48 heures après l'exposition.

## **Quoi faire si on soupçonne une intoxication?**

Lorsqu'un spectateur, joueur ou travailleur semble présenter des signes d'intoxication, il est important de s'informer si d'autres personnes ressentent les mêmes symptômes. Si tel est le cas, il est essentiel d'informer le responsable de l'aréna qui prendra les mesures nécessaires (prises de mesures dans l'air ambiant, ajustement de la ventilation, ajustement de la surfaceuse ou évacuation au besoin). Pour sa part, la DSP enquêtera sur chaque cas déclaré afin de confirmer ou non le diagnostic d'intoxication.

Pour en savoir plus, consultez le rapport *Étude sur la qualité de l'air dans les arénas de la Mauricie et du Centre-du-Québec 2009-2011* et les affiches sur le site Internet de l'Agence au <http://www.agencesss04.qc.ca/>.

- 30 -

**Source :** Gilles W. Grenier  
Directeur de santé publique

**Pour information :** Martine Fréchette  
Conseillère en promotion de la santé  
Direction de santé publique  
Agence de la santé et des services sociaux de la Mauricie  
et du Centre-du-Québec  
819 693-3636